Nations Unies A/68/549

Assemblée générale

Distr. générale
25 octobre 2013
Français
Original : espagnol

Soixante-huitième session
Point 40 de l'ordre du jour
Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 23 octobre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration finale du dixième Forum de la société civile cubaine contre le blocus, adoptée à La Havane le 18 octobre 2013 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour.

(*Signé*) Rodolfo **Reyes Rodriguez**

13-53158 (F) 301013 311013

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 23 octobre 2013 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration finale du dixième Forum des organisations de la société civile cubaine et des organisations régionales et internationales ayant leur siège à Cuba contre le blocus

Le dixième Forum des organisations de la société civile cubaine et des organisations régionales et internationales ayant leur siège à Cuba contre le blocus dénonce et condamne de nouveau le blocus économique, financier et commercial imposé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à Cuba depuis plus de 50 ans.

Dans le droit fil des positions adoptées lors des forums précédents, nous, organisations participantes, indiquons ce qui suit :

1. Nous demandons au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et au Président Barack Obama de mettre fin à la politique adoptée contre Cuba qui est illégale, injuste et génocidaire et représente l'un des principaux obstacles au développement économique et social du pays;

2. Nous affirmons que le blocus constitue une violation grave, massive et systématique des droits de l'homme du peuple cubain. Il demeure une politique criminelle, inhumaine, absurde, illégale, moralement indéfendable et ayant des incidences humanitaires importantes qui n'a pas réussi et ne réussira pas à éroder la détermination patriotique du peuple cubain qui souhaite préserver sa souveraineté, son indépendance et son droit à l'autodétermination. Le blocus cause des carences et engendre des souffrances humaines, limite et retarde le développement du pays et viole les droits fondamentaux des Cubains, ainsi que les droits de l'homme du peuple nord-américain;

3. Nous réitérons que le blocus contre Cuba est le blocus le plus long, cruel et injuste qu'ait connu l'humanité tout au long de son histoire, un acte illégal, violant des normes et principes importants du droit international, constituant un crime de génocide aux termes des dispositions de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, et ignorant les principes de la Charte des Nations Unies et autres traités internationaux, qui condamnent ce type d'acte comme contraire à la paix, à la coexistence pacifique et à la coopération entre les nations;

4. Nous insistons sur le fait que la politique de blocus n'est pas une question bilatérale, mais qu'elle a un caractère extraterritorial, viole le droit international et les règlements internationaux s'appliquant au commerce et est vigoureusement rejetée par la communauté internationale. Nous soulignons également que le blocus s'est renforcé au cours de l'année écoulée, comme le démontre l'aggravation des sanctions et de la persécution des citoyens, institutions et entreprises de pays tiers qui établissent ou se proposent d'établir des relations économiques, commerciales, financières, scientifiques ou techniques avec Cuba;

5. Nous estimons que ce blocus est un défi à la coopération internationale et que le renforcement des poursuites auxquelles donnent lieu les transactions financières internationales faites par Cuba, notamment avec des organismes

multilatéraux coopérant avec l'île, est scandaleux et notons que le Bureau du contrôle des actifs étrangers du Ministère des finances des États-Unis d'Amérique a intensifié son action en imposant davantage d'amendes et en multipliant les sanctions contre les entreprises et entités bancaires étrangères réalisant des opérations commerciales ou financières sous une forme ou une autre avec notre pays;

6. Nous soutenons de manière unanime la présentation par Cuba du projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », qui sera examiné par l'Assemblée générale des Nations Unies le 29 octobre;

7. Nous soulignons que le fait que l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU votent en faveur de la résolution, présentée chaque année par Cuba à l'Assemblée générale depuis plus de 20 ans d'affilée et demandant au Gouvernement des États-Unis de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, prouve de façon irréfutable que la politique de blocus du Gouvernement des États-Unis ne bénéficie quasiment d'aucun soutien.

Nous, les participants au dixième Forum contre le blocus, sommes conscients et savons gré de la solidarité ample et effective envers Cuba de milliers d'organisations de la société civile du monde, en particulier celles qui représentent les sentiments les plus nobles du peuple nord-américain, et nous nous félicitons de l'appui solidaire qu'elles nous apportent dans la lutte menée pour mettre fin à la politique injuste et immorale imposée par le Gouvernement des États-Unis au peuple cubain.

Nous, représentants de la société civile, réitérons notre volonté de poursuivre l'œuvre de la révolution et de continuer à construire une patrie indépendante, solidaire et juste, qui préserve les réalisations du passé.

La Havane
Le 18 octobre 2013